

COMMUNIQUE DU 16 février 2012

TOGO, DISSOLUTION DU RPT : FAUT-IL MAINTENIR LES DEPUTES RPT A L'ASSEMBLEE NATIONALE ?

Le feuilleton de la création du « **Parti Nouveau** »¹ de Faure GNASSINGBE émerge épisodiquement dans le débat politique depuis plus d'un an. Selon les observateurs le RPT serait devenu un parti trop vieux, accaparé par des gens sans vision à long terme - à bout de souffle en quelque sorte - au terme d'un marathon politique qui dure depuis exactement 42 ans, avec aujourd'hui un attelage RPT/AGO en train de s'échouer sur les rivages de la compromission politique. Changer les vieux oripeaux du RPT ne permettra pas davantage demain qu'hier d'atteindre la terre promise d'une gouvernance moderne et démocratique que la majorité de togolais appelle de ses vœux ! Comme dans tout feuilleton qui se respecte les rebondissements sont de mise. Ainsi de report en report et en vraies « fausses annonces » régulièrement distillées par la camarilla présidentielle, l'affaire traîne en longueur et s'éternise.

Pourtant, si la Constitution du Togo est respectée, l'année 2012 devrait être celle des élections législatives, le mandat de l'Assemblée Nationale arrivant à terme au mois d'octobre prochain. Ainsi les candidats du « **Parti Nouveau** » de Faure GNASSINGBE, s'il est enfin créé, pourraient se présenter devant les électeurs. Mais que vont devenir d'ici là les députés du RPT à l'Assemblée Nationale si celui-ci est dissous et n'existe plus. L'injustice qui a frappé les députés de l'ANC va-t-elle s'appliquer aux députés RPT ?

1. FAURE GNASSINGBE ET LE GOUVERNEMENT RPT/AGO A L'EPREUVE DES CONTRADICTIONS

Le dynamisme et l'enthousiasme politique dont fait preuve aujourd'hui la partie la plus dynamique de l'opposition togolaise - qui a entamé sans faiblir une résistance-marathon depuis mars 2010 - contribuent à mettre en relief l'immobilisme d'un RPT sclérosé, ayant usé jusqu'à la corde la pensée politique du parti unique, incapable de se renouveler, de faire son aggiornamento et de projeter une perspective d'avenir pour le Togo.

Le dialogue inclusif initié par Faure Gnassingbé le 31 décembre 2010, a vite tourné au débat exclusif et montré les limites de la « *main tendue du chef de l'Etat* ». Ainsi les portes à peine entrouvertes du dialogue se sont irrémédiablement refermées et le « dialogue inclusif » est devenu complètement immatériel !

L'aboutissement de ce lent processus de désagrégation a culminé avec les défections successives enregistrées au sein du Cadre permanent de dialogue et de concertation (CPDC), au sein duquel le RPT n'a pu - pour la énième fois en quarante-deux ans - qu'apporter la preuve de son incapacité d'ouverture et de dialogue, tenant une nouvelle fois de passer en force et d'imposer ses vues unilatérales et inconditionnelles.

Dans le même temps la gouvernance politique s'est montrée aussi stérile que par le passé. L'alliance contre nature RPT/AGO n'a pas apporté la moindre preuve tangible de renouveau que le nouveau pouvoir avait annoncé. Faure Gnassingbé qui aurait semble-t-il souhaité, à un moment, changer de Premier ministre s'est montré incapable de changer une équipe gouvernementale déjà usée jusqu'à la corde, démontrant ainsi qu'il est difficile de faire du neuf avec du vieux.

2. UN CONTEXTE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIAL QUI SE DEGRADE LENTEMENT

Quoique l'on puisse penser de la forme de lutte choisie, la résistance-marathon organisée et déterminée des Togolais qui battent le pavé chaque samedi s'est lentement inscrite dans la mémoire collective de lutte des togolais. L'année écoulée a permis d'enregistrer à plusieurs reprises de très larges mobilisations citoyennes et plusieurs catégories sociales (travailleurs des secteurs public et privé, étudiants) n'ont pas hésité à faire valoir de justes revendications. Le début de cette année 2012 est tout aussi prometteur, comme en témoignent les mobilisations récentes de grande envergure pour exiger le respect des droits humains au Togo. Ce regain de vigueur contestataire est encourageant, nonobstant les attermoissements d'une partie de l'opposition togolaise qui peuvent être observés et qui ne contribuent pas à éclairer la ligne de démarcation entre les vrais combattants de la vérité des urnes et des comptes publics et les partisans du compromis avec le pouvoir RPT/AGO !

Dans ce contexte ont surgi des initiatives politiques à la finalité parfois douteuse, que le CVU-Togo-Diaspora a toujours dénoncées comme des manœuvres dilatoires du pouvoir RPT/AGO et de Faure Gnassingbé. Par exemple l'initiative du « Code de bonne conduite » signé en mars 2011 par quatorze partis politiques - dont le RPT. Cette initiative qui aurait pu préfigurer une énième réédition de l'« Union sacrée », montre aujourd'hui - avec l'échec maintenant avéré du CPDC en raison de l'attitude autocratique du RPT - qu'il est impossible de le prendre au sérieux, même lorsqu'il signe un « Code de bonne conduite » pour les élections. D'abord en raison du fait alors qu'il les vole systématiquement depuis plus de quarante ans aux Togolais ! Ensuite parce que l'instauration d'une véritable démocratie au Togo, est incompatible avec les intérêts de l'oligarchie qui la gouverne.

Après l'échec du CPDC, ceux qui ont cru devoir signer le « Code de bonne conduite » devront expliquer à leurs électeurs le bien-fondé de leur démarche. Si le RPT était vraiment devenu l'« AMI » de la Vérité des Urnes les togolais le sauraient au moins depuis l'élection présidentielle du 4 mars 2010 ! Sans avoir préalablement apuré le passif de deux élections présidentielles usurpées le RPT ne pourra jamais être considéré comme vertueux.

Cette situation augure mal de la bonne tenue du prochain scrutin législatif qui devrait normalement se dérouler en octobre 2012.

3. APRES L' « HOMME NOUVEAU », LE TOGO CONNAITRA-T-IL LE « PARTI NOUVEAU » ?

La création d'un nouveau parti politique au Togo revient donc régulièrement comme une antienne qui est maintenant usée jusqu'à la corde à force d'être assénée chaque fois que les circonstances politiques l'exigent. Une donnée récurrente de la situation politique est que Faure GNASSINGBE semble plus que jamais prisonnier des FAT dans une prison dorée, ne fera rien qui ne serait autorisé ou admis par l'ancienne maison RPT. Son image est devenue tellement noire au fil du temps qu'il ne serait pas étonnant d'assister à une simple entreprise de ravalement dans le seul but de masquer les fissures, mais certainement pas pour changer de gouvernance.

Si Faure Gnassingbé ne satisfait pas aux exigences des caciques du RPT et des FAT qui l'avaient fait « roi » en février 2005, possibilité d'un coup d'état n'est donc pas à exclure. Outre le fait que ce sont aujourd'hui de riches jeunes loups qui sont à la manœuvre pour la création du « Parti Nouveau » (Ingrid Awadé, Pascal Bodjona, Antoine Bawara...), l'autre vraie question est peut-être : qui a le plus à perdre

dans ce divorce ? Celui-ci peut-il se faire à l'amiable dans le climat délétère qui semble régner au sein du clan ?

Par ailleurs un autre problème se trouve posé, celui de la situation à l'Assemblée Nationale, des députés élus sous l'étiquette RPT si celui-ci disparaît et du positionnement politique du groupe parlementaire. Il est vrai que la situation des députés RPT pourrait ressembler à celle des députés de l'ANC injustement exclus à ce jour de l'Assemblée Nationale. Ce qui fait sans doute réfléchir les caciques du RPT sur les conséquences d'une telle situation, eu égard aux dispositions constitutionnelles qui ont été bafouées dans le cas des députés de l'ANC. Il sera ainsi difficile en la circonstance de faire accepter une décision de deux poids deux mesures, que ne manquerait pas de reprocher à juste titre l'opposition.

L'exercice pourrait ainsi relever de l'exploit sportif, car en l'absence d'une nouvelle contorsion juridique des textes fondamentaux en vigueur, il sera difficile de justifier pour les uns ce que l'on continue à refuser obstinément aux autres. Cette situation interpelle la classe politique ! Il reste une interrogation à laquelle le pouvoir RPT-AGO n'a toujours pas répondu, les élections législatives seront-elles organisées en octobre 2012, comme la loi le prévoit ?

4. RECOMMANDATIONS

Dans le contexte politique actuel si les élections législatives sont organisées dans le pur respect de la vérité des urnes, elles pourraient contribuer pour une part au lent travail de réconciliation. Encore faut-il que le mode de scrutin choisi permette à toutes les sensibilités politiques de pouvoir s'exprimer dans le cadre institutionnel de l'Assemblée Nationale, dès lors que le verdict des urnes est tombé et que la représentation nationale reflète la réalité des urnes.

Dans ce cadre CVU-Togo-Diaspora recommande d'adopter un mode de scrutin proportionnel qui est le plus susceptible de garantir la vérité de la représentation et qui permette de faire émerger toute la diversité des opinions. C'est le meilleur moyen de n'exclure personne du travail de réconciliation.

16 février 2012



François FABREGAT
Secrétaire Général

¹ Nous avons délibérément choisi l'appellation « Parti Nouveau » en attendant de connaître celle qui sera choisie par Faure Gnassingbé. [Ndlr]